

Juin 2006



GENERAL FISHERIES COMMISSION
FOR THE MEDITERRANEAN
COMMISSION GÉNÉRALE DES
PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE



COMITÉ DE L'AQUACULTURE

Cinquième session

Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne), 5-7 juin 2006

**EXAMEN DU SECTEUR DE L'AQUACULTURE EN MÉDITERRANÉE:
SITUATION ET TENDANCES**

INTRODUCTION

1. Le présent document vise à compléter et mettre à jour les informations fournies à la quatrième session du Comité de l'aquaculture (le Comité) de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (la Commission) concernant la situation de l'aquaculture dans les bassins de la Méditerranée et de la mer Noire. Il a été préparé sur la base des données contenues dans les Vues générales du secteur aquacole national (NASO) fournies par 21 États membres de la Commission, ainsi qu'à partir des statistiques officielles de la FAO. Cette nouvelle méthode de travail a ses faiblesses, notamment des problèmes de normalisation et d'harmonisation des documents entre les pays, ainsi que d'harmonisation des données officielles soumises à la FAO. Il traite également de questions comme l'emploi, la structure de la production nationale et la commercialisation, qui sont résumées dans la partie qui décrit le secteur de l'aquaculture dans chaque État membre. Le présent document fait le point de la situation de l'aquaculture dans les États membres de la Commission, y compris dans la zone atlantique.

LE SECTEUR DE L'AQUACULTURE DANS LES ÉTATS MEMBRES

2. D'après les NASO et les données disponibles, certaines tendances générales apparaissent selon les groupes de pays, en ce qui concerne: i) l'emplacement géographique et les traditions historiques; ii) la diversification des espèces (espèces traditionnelles contre nouvelles espèces); iii) les objectifs ultimes de la production aquacole (marché local, besoins d'exportation/importation, etc.); et iv) la situation des diverses institutions concernées (réglementation, organisation professionnelle, recherche et formation, etc.). On peut classer les pays en quatre groupes principaux.

3. *Europe de l'Ouest*: Espagne, France et Italie. Ces trois pays produisent plus de 805 000 tonnes et assurent 57 pour cent de la production aquacole totale de la région (48,6 pour cent en valeur). Ils possèdent une longue tradition d'aquaculture, surtout pour la production de coquillages (bivalves) et de truites arc-en-ciel. La conchyliculture représente environ 71 pour cent de cette production (577 000 tonnes); ce sont essentiellement des moules en Espagne et des huîtres en France. Depuis une vingtaine d'années, ces pays diversifient leurs activités en élevant

des bars communs (*Dicentrarchus labrax*) et des daurades royales (*Sparus aurata*) dans des nasses en mer et dans des cuves de production intensive sur terre (notamment les systèmes de recyclage récemment mis au point) et en développant des écloséries destinées également à l'exportation d'alevins. Ils ont mis au point une grande variété de techniques d'élevage et ont intensifié leur diversification d'espèces marines et d'eau douce. Le secteur est extrêmement organisé avec des réglementations, des associations de producteurs, des programmes de recherche et de formation. Ces pays, dont la consommation nationale augmente, sont également importateurs nets de poisson et de produits de la mer. Les producteurs nationaux sont actuellement confrontés à la concurrence internationale et leurs marges de profit baissent. Ils doivent à présent parvenir à optimiser les coûts de production en améliorant les techniques de production et en diversifiant le marché par la mise en place de programmes de certification de qualité.

4. *Europe centrale*: Albanie, Bosnie, Bulgarie, Roumanie, Serbie et Slovaquie. Ces pays produisent près de 32 000 tonnes, soit 2,2 et 2,5 pour cent, respectivement, du volume et de la valeur totaux. Ces pays ont d'abondantes ressources continentales et pratiquent une aquaculture traditionnelle, notamment pour la production de carpes et de cyprinidés (64 pour cent de la production) ainsi que de truites. L'aquaculture marine est en expansion, mais sa production reste faible. Ces 20 dernières années, la production globale de ce groupe de pays a baissé, à cause de la crise économique (raisons politiques, transition vers une économie de marché) et des conflits armés. La production alimente essentiellement les marchés locaux. La contribution de l'aquaculture à l'économie nationale est très faible, mais l'aquaculture est considérée comme une activité économique essentielle en zone rurale. La situation s'améliore actuellement et l'on assiste à une optimisation des pratiques d'élevage. Toutefois, les institutions, les réglementations, les plans de mise en valeur de l'aquaculture et les associations de producteurs sont encore en phase de restructuration, ou en cours d'établissement.

5. *Europe de l'Est*: Croatie, Grèce, Malte et Turquie. Ces pays produisent environ 163 000 tonnes (Grèce et Turquie: 92 pour cent) soit 11,6 pour cent de la production aquacole totale, mais ils assurent près de 25 pour cent de la valeur totale. En effet, s'ils produisent des espèces traditionnelles (carpes, truites et coquillages), leur aquaculture est essentiellement orientée vers les poissons marins (la Turquie produit 40 000 tonnes de truites), presque entièrement destinés à l'exportation. La production de bars et de daurades représente 67 pour cent de ce total (environ 109 000 tonnes). Pour la Grèce, il s'agit du troisième produit d'exportation agricole. La saturation du marché de ces deux espèces marines s'accompagne d'une réduction des prix, d'une fusion des petites entreprises en grandes exploitations, de l'industrialisation du secteur et de la diversification des espèces marines. La Croatie et la Turquie ont entrepris des activités d'engraissement du thon rouge. Ces pays mettent actuellement en place et étudient une législation sur l'environnement.

6. *Afrique du Nord et Moyen-Orient*: Algérie, Liban, Libye, Maroc, Syrie et Tunisie. Ces pays produisent un peu plus de 15 000 tonnes, soit 1 pour cent du volume total et 1,8 pour cent de la valeur totale. La Syrie produit 8 600 tonnes de carpes et de tilapias, soit 56 pour cent du total, et son aquaculture assure 50 pour cent de la production nationale de poisson. Le secteur de l'aquaculture de ces pays commence à peine à se développer. Jusqu'à présent, ces pays ont produit des espèces continentales pour rempoissonner les eaux intérieures. Ils prévoient à présent de développer le secteur aquacole en utilisant des espèces marines et d'eau douce destinées aux marchés locaux et à l'exportation. Les progrès sont lents, sans doute aussi en raison de la mauvaise organisation administrative et du manque d'expérience. Pour que ce secteur puisse se développer, des investissements sont nécessaires, notamment un transfert de technologies et davantage d'activités de recherche. Il faudra renforcer les institutions, la législation et les plans de développement du secteur. Néanmoins, ces quelques dernières années, un certain nombre de projets du secteur privé se sont concrétisés.

7. Parmi ce groupe de pays, deux font exception: l'Égypte et Israël. L'Égypte est le plus gros producteur de la Méditerranée avec plus de 376 000 tonnes (99 pour cent de carpes, tilapias et mullets), soit 26,5 et 20 pour cent, respectivement, de la production et de la valeur totales. Ce pays

a misé sur l'aquaculture pour répondre à l'accroissement de la consommation nationale de poisson (14 kg/an/habitant). Le développement de cette activité a commencé en 1978 et elle représente actuellement la deuxième production nationale en valeur. La plupart des produits sont commercialisés sur place. La production de l'aquaculture marine est d'environ 3 300 tonnes, mais le potentiel de développement est excellent. Le bar et la daurade sont exportés. Israël est le septième producteur de la Méditerranée, avec une production annuelle de 21 000 tonnes composée essentiellement de tilapias et de carpes. Cette production est surtout destinée au marché national. La production marine représente 12,5 pour cent du total. Pour pouvoir développer son aquaculture avec de faibles disponibilités en eau, Israël doit promouvoir la recherche, les compétences techniques et l'utilisation de technologies extrêmement intensives basées sur le recyclage, l'oxygène pur, etc. Dans le domaine de la recherche, ce pays diversifie sa production avec de nouvelles espèces de poissons.

PRODUCTION ET TENDANCES GÉNÉRALES DE L'AQUACULTURE DANS LA RÉGION

8. Avant de décrire les tendances générales, il est nécessaire de signaler une contrainte statistique dans l'utilisation des données de FAO FishStat+. Les données des années précédentes doivent souvent être rectifiées a posteriori en raison de la date tardive de leur soumission ou des corrections apportées par les États membres. C'est le cas pour le dernier rapport de 2004 de la quatrième session du Comité de l'aquaculture, qui concluait que la production méditerranéenne totale avait baissé de 6 pour cent entre 2000 et 2002, sur la base des données de 2002. Après correction de ces données, il est apparu en fait que la baisse n'était que de 1,8 pour cent seulement durant cette même période. Cela indique une faible diminution, ou, si l'on tient compte du degré d'incertitude statistique, une stagnation de la production. Pour l'année 2004, on constate également une sous-estimation des données concernant: i) la production italienne (117 000 tonnes en 2004 alors que les quatre années précédentes faisaient apparaître une production annuelle moyenne de 200 000 tonnes); ii) la production française (le chiffre officiel de 2004 provenant des études NASO de la France était 260 000 tonnes, tandis que les données de FishStat+ 2004 indiquaient 244 000 tonnes); et iii) certaines statistiques par espèce (FishStat+ ne fait apparaître aucune donnée de production de thon rouge de l'Atlantique pour la Turquie, tandis que les études NASO pour ce pays indiquent une production de 1 000 tonnes). Ces différences statistiques pourraient concerner également d'autres États membres. L'analyse des tendances se fera donc avec prudence et les paragraphes qui suivent tiennent compte de cette donnée.

9. Après une stagnation de la production pendant la période 2000-2002, on observe une augmentation globale. Les données de FishStat+ indiquent une croissance de 8,2 pour cent, soit une augmentation de 110,8 milliers de tonnes, de 1 344 000 tonnes en 2002 à 1 455 000 tonnes en 2004, augmentation qui pourrait être plus forte encore (Tableau 1 et 2). Les principaux producteurs restent l'Égypte, l'Espagne, la France, la Grèce, la Turquie, l'Italie et Israël, avec 97 pour cent de la production méditerranéenne totale. L'Égypte et l'Espagne représentent, respectivement, 32 et 25 pour cent de cette production totale. Cet accroissement est attribuable, en particulier, à l'Égypte (+95,2 milliers de tonnes entre 2002 et 2004), à l'Espagne (+40,5 milliers de tonnes) et à la Turquie (+32,8 milliers de tonnes). L'Italie a enregistré une diminution de 66,2 mille tonnes qui pourrait être due à un retard dans l'envoi des données. La France pourrait elle aussi avoir augmenté sa production de 14 000 tonnes d'après les études NASO de ce pays.

10. Les principales espèces touchées par cette croissance sont les carpes – toutes espèces confondues – en Égypte (+42 milliers de tonnes), la moule commune en Espagne et en France (+34,3 milliers de tonnes) et le tilapia – toutes espèces confondues – en Égypte (+33,8 milliers de tonnes). Les espèces ci-après ont également apporté une contribution dans une moindre mesure: le mulot à grosse tête en Égypte (+19,7 milliers de tonnes), le bar – toutes espèces confondues – (+16,7 milliers de tonnes), essentiellement grâce à la production de la Turquie, et la daurade royale (+13,2 milliers de tonnes). En ce qui concerne cette dernière espèce, on observe une augmentation en Turquie (+8,7 milliers de tonnes), en Espagne (+2,6 milliers de tonnes) et dans plusieurs petits pays producteurs (Égypte, Italie, Israël, Tunisie, Libye et Chypre). Une autre

espèce cultivée est le thon rouge de l'Atlantique. Cette méthode d'engraisement devrait continuer à se développer et à augmenter les statistiques aquacoles (d'après FishStat+, +2 mille tonnes, pour une production méditerranéenne totale de 6,9 milliers de tonnes en 2004). En 2005, la production de cette espèce devrait être très supérieure, malgré quelques restrictions sur les captures de thons sauvages juvéniles dues à la réglementation adoptée par la Commission internationale pour la conservation des thons de l'Atlantique et approuvée par la Commission.

11. Les principaux groupes d'espèces qui ont contribué à l'augmentation récente du volume de la production sont les poissons marins et d'eau douce, surtout la production de l'Égypte. D'autres groupes ont enregistré une baisse de production (Tableau 3). Les données de l'Italie pourraient être supérieures, surtout pour le groupe des mollusques (moules de la Méditerranée). Les chiffres relatifs aux mollusques pourraient donc augmenter légèrement.

12. La valeur globale des produits de l'aquaculture a beaucoup augmenté depuis 2003. Il y avait eu une baisse entre 2000 et 2002 (de 2 783 millions à 2 449 millions de dollars EU). En 2003, le record de l'an 2000 a été dépassé et cette tendance s'est confirmée en 2004. L'accroissement enregistré entre 2002 et 2004 pourrait atteindre 643 millions de dollars, soit une valeur totale de 3 092 millions de dollars EU au moins (Tableau 4 et 5). Le pourcentage annuel moyen (taux de croissance annuelle) entre 2000 et 2004 a été de 5 pour cent, alors que le même indicateur avait baissé de 7 pour cent entre 2000 et 2002. Les principaux pays auxquels cette augmentation est attribuable sont la France (21 pour cent de la valeur globale), l'Égypte (20 pour cent), l'Espagne (14 pour cent), la Turquie (12,8 pour cent), l'Italie et la Grèce (11,8 pour cent chacun). La valeur relativement faible pour l'Égypte par rapport au volume de production s'explique par les conditions du marché local et l'orientation sur des produits à bas prix.

TENDANCES DE L'AQUACULTURE MÉDITERRANÉENNE EN EAUX MARINES ET SAUMÂTRES

13. Signalons là aussi une difficulté statistique. Il n'y a pas de corrélation entre les groupes d'espèces et le milieu de production. Les mêmes espèces peuvent être élevées dans différents milieux (par exemple, le clam japonais est produit aussi bien en eau de mer qu'en eau saumâtre). L'analyse suivante tient compte de cet élément et les observations sont formulées en fonction de l'environnement.

14. L'élevage en eau saumâtre n'a cessé d'augmenter depuis le milieu des années 90 jusqu'à l'an 2000. Chaque année de 1998 à 2000, la production a augmenté de 70 000 tonnes. En 2000, l'augmentation a ralenti et la production s'est stabilisée autour de 430 000 tonnes, dont 91 pour cent produites en Égypte. Les principales espèces concernées sont le tilapia du Nil, le mullet à grosse tête et la carpe (surtout la carpe argentée) (Tableau 6). L'Italie produit environ 30 000 tonnes de bivalves (clam japonais – *Ruditapes phillipinarum*). Neuf pays pratiquent surtout la production en eau saumâtre: Albanie, Algérie, Égypte, France, Grèce, Israël, Italie, Maroc et Tunisie. En Égypte, la production se fait essentiellement dans des exploitations semi-intensives. Dans d'autres pays, ce type d'aquaculture est associé aux pratiques traditionnelles héritées du passé. Dans certains autres, l'élevage en eau saumâtre est également utilisé pour tenter de diversifier l'aquaculture (huîtres au Maroc).

15. En ce qui concerne la production de carpes en Égypte, un élément nouveau doit être signalé. En 2004, une espèce est apparue en proportions élevées dans les statistiques de FishStat+ qui n'avait jamais été enregistrée avant 2003. La production de carpes argentées a augmenté de 45 000 tonnes en aquaculture en eau saumâtre et de 30 000 tonnes en aquaculture en eau douce. Pour l'élevage en eau saumâtre, cette "nouvelle" espèce est probablement due à une amélioration de l'enregistrement des statistiques de production par nom d'espèces (autrefois enregistrée sous carpe herbivore, carpe chinoise ou carpe argentée). L'autre hypothèse serait pourrait être un changement brutal dans la production de ces deux espèces, mais cela est peu probable car aucune information à cet égard n'apparaît dans l'étude NASO de l'Égypte.

16. La valeur totale de la production aquacole en eau saumâtre s'est élevée à 704 millions de dollars EU en 2004, soit une baisse de 40 millions de dollars EU. Cette légère baisse en valeur entre 2002 et 2004 peut s'expliquer par la diminution globale de la valeur en dollar de la production de mullet à grosse tête en Égypte (-24 millions de dollars EU) et de clam japonais en Italie (-19 millions de dollars EU). Les chiffres inférieurs qui ont sans doute été publiés par l'Italie devraient être rectifiés dans les prochaines années et l'impression de diminution de la valeur de la production en eau saumâtre en Méditerranée en 2004 serait temporaire.

17. La mariculture concerne essentiellement deux types d'aquaculture: i) la production traditionnelle et moderne de mollusques, et ii) la production plus récente de poissons marins. L'essentiel du volume de la production est assuré par l'élevage aquacole de mollusques, mais ce facteur doit être pondéré par l'importance de la production de mollusques dans l'Atlantique (464 milliers de tonnes à elle seule). La production méditerranéenne se compose essentiellement de mollusques (91 000 tonnes en 2004, probablement 150 000 tonnes) et de poissons (136 000 tonnes en 2004 – surtout: bar, daurade et thon rouge de l'Atlantique). Le volume total de la mariculture méditerranéenne oscille, d'après les estimations, entre 270 et 330 000 tonnes en 2004. Les principaux producteurs étaient: i) la Grèce (93 000 tonnes, surtout de daurade royale, moule méditerranéenne et bar commun); ii) l'Italie (50 000 tonnes déclarées, mais sans doute le double, des mêmes espèces que la France); iii) Turquie (50 000 tonnes, surtout bar et daurade); iv) Espagne (31 000 tonnes, surtout daurade, thon rouge de l'Atlantique, bar et turbot); et v) France (23 000 tonnes, surtout moule de la Méditerranée, bar et daurade).

18. L'augmentation de la production de bar et de daurades a ralenti en Méditerranée durant la période 2002-2004. La production de bar commun a enregistré une croissance annuelle moyenne de 3,2 pour cent durant cette période, contre 4,1 pour cent en 2000-2004. Les principaux producteurs étaient la Grèce, l'Espagne et la Turquie. Ces deux espèces offrent encore de bonnes possibilités de croissance pour les pays dont le secteur est encore relativement peu développé comme la Croatie et Chypre. La Turquie a pratiquement doublé sa production de daurades (de 11 000 tonnes en 2002 à 20 000 tonnes en 2004) ainsi que celle de bars (de 14 000 tonnes en 2002 à 26 000 tonnes en 2004).

19. Une des espèces les plus récentes en mariculture méditerranéenne est le thon rouge de l'Atlantique. Cette activité est en expansion mais rencontre encore un certain nombre de contraintes, notamment en ce qui concerne la fourniture des intrants (juvéniles/adultes sauvages) et la pression des groupes de préservation de l'environnement. D'après les données de FishStat+, la production est estimée à 7 000 tonnes en 2004. Toutefois, ces données n'incluent pas un millier de tonnes environ pour la Turquie, comme l'indique l'étude NASO pour ce pays. En 2004, la Tunisie (260 tonnes), Chypre (250 tonnes), la Libye (25 tonnes) et la Turquie (1000 tonnes) ont officiellement rejoint l'Espagne (6,4 milliers de tonnes) d'après les informations fournies dans diverses études NASO. L'Italie a également développé des activités d'engraissement du thon rouge.

20. Dans la zone Atlantique, la mariculture concerne essentiellement l'huître creuse du Pacifique (*Crassostrea gigas*) (France: 135 000 tonnes 2004) et la moule commune (*Mytilus edulis*) (France: 55 000 tonnes et Espagne 295 000 tonnes en 2004). En 2004, la production a augmenté de 50 000 tonnes grâce à un accroissement de la production de moule commune de l'Atlantique en Espagne après 5 années de déclin. En 2003, la baisse de 20 000 tonnes est sans doute attribuable au naufrage du pétrolier « Prestige » qui a contaminé essentiellement les côtes de la Galicie (Espagne).

21. En 2004, la valeur totale des activités de mariculture s'est élevée à 1 696 000 de dollars EU, soit une augmentation de 535 millions par rapport à 2002. Cette hausse est importante comparée aux tendances précédentes (en 2002, la valeur globale a diminué). Les poissons de mer ont représenté 61 pour cent de cette valeur, les mollusques de la Méditerranée 5 pour cent et la production de la mariculture dans l'Atlantique 32 pour cent. Les poissons de mer ont enregistré la plus forte augmentation en valeur avec une croissance moyenne annuelle de 8 pour cent durant la période 2000-2004, suivis par les mollusques. La mariculture a apporté la plus forte contribution

à l'augmentation de la valeur totale de l'aquaculture méditerranéenne. Dans l'ensemble, les principales espèces qui ont contribué à la croissance enregistrée en 2002–2004 sont les suivantes: bar commun (+100 millions de dollars EU), bars (autres) (+90 millions de dollars EU), daurades (+74 millions de dollars EU) et thon rouge de l'Atlantique (+30 millions de dollars EU) (Tableau 7).

TENDANCES DE L'AQUACULTURE MÉDITERRANÉENNE EN EAU DOUCE

22. L'aquaculture méditerranéenne en eau douce s'est beaucoup développée dans les années 90, toutefois la situation varie selon les régions. La production a légèrement augmenté entre 2002 et 2004, atteignant en 2004 le même niveau qu'en 2001, soit environ 276 000 tonnes (Tableau 2).

23. Dans les pays méditerranéens producteurs d'Europe de l'Ouest (France, Italie et Espagne) le secteur de l'aquaculture en eau douce est bien implanté et repose sur la production de truites arc-en-ciel. Dans leur ensemble, ces pays ont produit 95 000 tonnes de truites arc-en-ciel en 2004, avec un recul lent, mais constant, de cette production pendant la décennie. La production dans ces pays est généralement très diversifiée.

24. Les pays méditerranéens producteurs d'Europe centrale (Roumanie, Albanie, Bulgarie, Croatie, Serbie-et-Monténégro et Slovénie) ont aussi une aquaculture en eau douce, basée traditionnellement sur les carpes et les salmonidés. Leur production nationale individuelle n'est pas très importante, mais tous ensemble, ils ont introduit au total 19 500 tonnes en 2004. La production reste extensive, mais certains pays ont développé des systèmes intensifs et semi-intensifs, surtout pour la production de salmonidés. Beaucoup d'entre eux subissent encore les conséquences des difficultés qui, dans les années 90, ont frappé le secteur de l'aquaculture en eau douce. Par exemple, la Roumanie a subi une forte baisse de sa production, qui est tombée de 75 000 tonnes au milieu des années 80 à moins de 9 000 tonnes en 2004, d'après les statistiques officielles.

25. La forte augmentation de la production aquacole en eau douce au cours des dernières années est attribuable aux pays méditerranéens du Proche-Orient et d'Afrique. Les trois premiers producteurs sont: Égypte (Tilapia du Nil, carpe commune et, depuis 2004, carpe argentée), Turquie (truite) et Syrie (carpe et tilapia). En 2004, ces pays ont produit 122 000 tonnes de poissons d'eau douce contre 85 000 tonnes en 2002. Cette croissance est due essentiellement à l'augmentation de la production de carpes argentées (30 000 tonnes en 2004 – aucune production déclarée auparavant). En Égypte, l'augmentation de la production de carpes argentée en 2004 est probablement le résultat d'un enregistrement correct de cette espèce.

26. En 2004, les principaux producteurs d'espèces élevées en eau douce ont été: Égypte (69 700 tonnes), France (45 000 tonnes), Turquie (43 000 tonnes), Italie (33 000 tonnes, peut-être davantage) et Espagne (31 000 tonnes). Les principaux fournisseurs, en valeur de production, durant la même année ont été: Turquie (150 millions de dollars EU – 50 millions de dollars EU en 2002), France (122 millions de dollars EU), Espagne (69 millions de dollars EU), Italie (104 millions de dollars EU) et Égypte (64 millions de dollars EU).

TENDANCES DE LA PRODUCTION EN VALEUR ET COMMERCIALISATION

27. Plusieurs facteurs doivent être pris en compte pour l'analyse de la valeur globale et du prix unitaire de la production aquacole (par espèces ou par pays). Les principaux facteurs à prendre en compte sont: i) le type de prix enregistré: prix à la production, prix du marché, etc.; ii) le taux de change par rapport au dollar EU; iii) l'évolution de la monnaie locale; iv) les considérations liées au marché, en particulier pour les espèces à valeur élevée. À ce stade, il est difficile d'analyser le premier facteur, car les études NASO ne contiennent aucune indication sur le type de prix utilisé.

28. En ce qui concerne le deuxième facteur, à savoir la variation du taux de change de la monnaie locale par rapport au dollar EU, plusieurs monnaies ont beaucoup évolué au cours de la période 2002–2004. La livre égyptienne, par exemple, est passée de moins de 4 livres pour

1 dollar EU en 2001 à 6,2 livres pour 1 dollar EU en 2004. Pendant la même période, l'euro s'est renforcé par rapport au dollar EU (1,15 euro pour 1 dollar EU en 2001 et 0,85 euro pour 1 dollar EU mi-2004). L'accroissement de la valeur de cette monnaie a augmenté la valeur de l'aquaculture globale en Espagne, France, Italie et Grèce ainsi que dans les nouveaux pays de l'Union ou les pays candidats à l'adhésion, même lorsque ceux-ci n'ont pas encore adopté l'euro. C'est le cas de la Slovénie, de Malte, de la Croatie et de Chypre. La livre turque a peu varié par rapport au dollar EU pendant la même période.

29. Par ailleurs, à la suite de l'adoption de l'euro par les pays de la zone euro, l'inflation a augmenté tout particulièrement en Grèce et en Espagne, ce qui a eu une incidence sur les coûts de production. Ce facteur est particulièrement significatif en ce qui concerne le secteur de la mariculture en Grèce.

30. Les tendances du marché et le prix unitaire global peuvent être examinés par espèces, mais doivent être vérifiés en tenant compte des principales zones productrices (Tableau 8). En effet, l'accroissement ou la diminution de la valeur unitaire pourrait découler d'une augmentation réelle de la valeur, mais aussi de l'évolution du taux de change pour les espèces qui sont produites, par exemple, dans la zone euro ou en Égypte.

31. Si l'on examine les prix unitaires globaux (valeur pour l'ensemble de la Méditerranée divisée par volume total), l'espèce qui arrive au premier rang, parmi les 15 principales espèces produites dans la zone méditerranéenne en 2004, est le thon rouge de l'Atlantique. Le prix unitaire global oscille entre 14,7 et 15 dollars EU le kg. L'évolution du prix, qui ne dépend pas de l'évolution globale en volume, traduit sans doute une augmentation constante de la demande et une régulation du marché par les négociants. Le bar (6,39 dollars EU le kg) et la daurade (5,28 dollars le kg), arrivent respectivement à la deuxième et à la troisième places. La production de ces deux dernières espèces a augmenté plus rapidement que la demande du marché (cf. baisse des prix tombés de 13-16 dollars EU le kg au début des années 90 aux niveaux de 2004). La valeur unitaire, en 2004, de ces deux espèces était pratiquement équivalente au niveau de 1999, sans doute à cause d'une nouvelle augmentation de la demande mais aussi de l'évolution du taux de change euro-dollar.

32. En 2004, l'Égypte, qui est de loin le premier producteur du bassin méditerranéen, est arrivée au deuxième rang en ce qui concerne la valeur globale de sa production derrière la France (Tableau 4). En France, la valeur de la production s'est élevée à 655 millions de dollars EU avec un taux de croissance annuel moyen positif. L'Égypte, en revanche, a enregistré une baisse de la valeur globale de sa production durant la période 2002–2004, en partie à cause de la forte réduction de la livre égyptienne par rapport au dollar EU et à l'augmentation de l'euro par rapport au dollar durant la même période. Dans l'absolu, la valeur relativement faible de l'aquaculture égyptienne par rapport au volume produit est également due au choix d'espèces à faible valeur commerciale (1,2 à 2 dollars EU le kg).

33. En ce qui concerne le prix unitaire global, le classement des pays est le suivant: Syrie (8,3 dollars EU le kg) suivie par Chypre (7,75 dollars EU le kg) et Malte (7,3 dollars EU le kg) (Tableau 9). La France arrive au seizième rang seulement (2,69 dollars EU le kg), car elle produit beaucoup d'espèces à valeur économique relativement faible, comme la moule commune (0,61 dollar EU le kg), mais aussi en raison de la baisse du prix à la production du bar commun et de la daurade royale. Par exemple, dans le cas de Chypre en 2004, le prix unitaire du bar commun était de 7,4 dollars EU le kg soit 15 pour cent de plus que le prix unitaire moyen dans la Méditerranée.